

**POLÉMIQUE**

## Salles-la-Source : arriérés payés mais...



**La mairie de Salles-la-Source a rectifié** hier les informations parues dans son bulletin annuel, à propos de son litige avec la société hydroélectrique de la vallée de Salles-la-Source, qui exploite l'eau de la cascade. Au moment de l'édition du bulletin, la SHVSS devait à la commune les redevances pour occupation du domaine public d'un montant de 107 720 €. Or, suite à de nombreuses démarches et après de multiples difficultés, la Trésorerie a pu faire opposition auprès d'EDF, qui rachète l'électricité produite par la microcentrale.

La commune a donc encaissé dernièrement le montant de 5 années de redevances impayées, soit 76 036 €. Toutefois, elle doit rester prudente car la SHVSS s'est pourvue devant la Cour administrative d'appel de Bordeaux en contestant la légalité de ces redevances. Afin d'assurer sa défense, la municipalité a sollicité la préfecture sur quelques éléments précis, afin de les transmettre à son avocat. La commune espère recevoir ces informations rapidement.

*Photo YVES ESTIVALS*